

ANNEXE 2 – GRILLE D'INSTRUCTION

THEMES	CRITERES	COTATION	
Stratégie, gouvernance et pilotage du projet	Expérience du promoteur, cohérence du projet associatif, connaissance du territoire et des publics	20	40
	Crédibilité du calendrier de mise en œuvre Capacité de mise en œuvre rapide du projet	20	
Qualité de l'accompagnement médico-social proposé	Projet d'établissement et procédure d'admission garante du respect de la population cible et de l'association des acteurs du dispositif « Accueil, hébergement, Insertion » notamment les SIAO	15	90
	Modalités d'élaboration et de mise en œuvre du projet individualisé de vie et de soins Prestations proposées Evaluation et réévaluation régulière des besoins.	30	
	Nature et modalités des partenariats avec le secteur médico-social, sanitaire, social, ambulatoire et les milieux sportifs et culturels, garantissant une continuité des parcours et une variété des interventions proposées Partenariats préexistants ou déjà formalisés	15	
	Garantie des droits des usagers et modalités de mise en place des outils de la loi 2002-2 Démarche continue d'amélioration de la qualité	20	
Moyens humains, matériels et financiers	Ressources humaines : composition de l'équipe et adéquation des compétences avec le projet global (qualification, pluridisciplinarité de l'équipe), plan de formation.	25	70
	Adéquation du projet architectural avec les interventions proposées et les conditions de fonctionnement. Implantation dans la cité. Faisabilité foncière.	25	
	Cohérence du budget prévisionnel et du plan pluriannuel d'investissement le cas échéant. Mutualisations proposées.	20	
TOTAL		200	200